

Nous sommes tous des exilés...
ou le caractère anormal de la migration économique subsaharienne

Exilé se dit le plus communément d'une personne qui a quitté sa patrie volontairement ou sous la contrainte. Mais il existe toutes sortes d'exils : physique, intellectuel, moral, spirituel et le premier, celui auquel nous sommes confrontés dans nos associations, coexiste souvent avec les trois autres. Or l'autonomie, en quoi se réalise une migration réussie, suppose un équilibre retrouvé ; mais **l'intégration si elle est toujours souhaitable, peut-elle être envisagée toujours comme un terme définitif ?**

Reprenant et commentant la parabole du *Bon samaritain*, le Pape François dans son encyclique *Fratelli tutti* décline les différentes faces de la fraternité (n° 57-86), aussi bien lorsqu'elle est refusée ou ignorée que lorsqu'elle trouve pleinement à s'accomplir. En quoi donc consiste cet accomplissement ? **Pouvons-nous, nous contentant de répondre à l'immédiateté, nous satisfaire de ces situations** lorsqu'elles sont provoquées par des événements extérieurs auxquels a été confronté l'exilé et sans lesquels il n'aurait pas entrepris son expatriation ? Sans doute l'urgence requiert-elle des mesures de sauvegarde ; sans doute doit-on tout mettre en œuvre pour que la personne s'insère harmonieusement dans son nouvel environnement. Pour autant, est-ce suffisant ?

Ce questionnement est spécialement vrai de la migration économique d'origine subsaharienne. Il est en effet légitime qu'un exilé africain aspire à faire quelque chose de sa vie, alors même que son horizon national est bouché du fait d'infrastructures défailtantes objectivement encouragées par quelques-uns qui n'ont d'élites que le nom et de l'impossibilité de valoriser leurs compétences sur le marché local du travail. Prétendre qu'une telle ambition mettrait en danger le statut de demandeur d'asile est inacceptable. Admettre que des êtres humains soient condamnés à la misère le serait pareillement, d'autant qu'ils ont le désir fort de s'insérer dans une communauté moralement et matériellement en capacité de les accueillir, communauté à laquelle ils apporteront un temps leur détermination, leur courage et leur force de travail : c'est au contraire une richesse pour le pays d'accueil, une source de revivification et un motif d'espérance à la fois pour l'accueillant et pour l'accueilli. À la différence en effet du demandeur d'asile ou du réfugié climatique, chassé de son pays par des événements dramatiques, le migrant économique est toujours mû par une volonté d'entreprendre. Ainsi que le rappelle le Pape, *il est inacceptable que le lieu de naissance ou de résidence implique à lui seul qu'on ait moins de possibilité d'une vie digne et de développement* (n° 124). À cet égard, mérite d'être dénoncée l'incohérence de la politique migratoire en Europe et notamment en France, laquelle a procédé par empilement depuis la fin de la guerre et navigue depuis sans réelle perspective mais plutôt selon une vision opportuniste de court terme.

Mais au regard de la richesse du continent africain, **ce type de migration interroge notre système de développement et notamment nos partenariats avec les pays d'origine**, d'autant que les phénomènes migratoires sont une cause d'appauvrissement des pays d'émigration lorsque les ressortissants quittent définitivement leur pays. Les fondements de la migration économique se verront taris non par les accords interétatiques de régulation des flux (car aucun mur, fût-il matériel ou juridique, n'empêchera ces mouvements de populations) mais par des principes de bonne gouvernance, notamment en matière d'éducation, de santé, d'accès à la terre et de répartition des richesses, ainsi que par le contrôle effectif à la fois des subsides accordés

et de l'activité des grands groupes opérant dans ces pays : travail de long terme, mais qu'il faudra bien entreprendre à un moment donné, d'autant que les pays riches ont une responsabilité historique à raison à la fois de leurs interventions passées et de leurs interférences présentes.

Citant notamment plusieurs États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre Afrique, Dominique Vignon, dans un article établi pour le compte de CCFD-Terre Solidaire, écrit : « *Dans tous ces états où se développe l'accaparement des terres au détriment de la production vivrière, une proportion importante de la population, en grande partie rurale, est en sous-alimentation (>12% de la population), les femmes sont désormais exclues de la production (Au Bénin 90% du riz est produit par 80% des femmes), et on assiste aussi une déstructuration de la cohésion sociale, car la terre n'est pas seulement un bien économique mais une ressource culturelle, civilisationnelle, sacrée, régie par des droits coutumiers* ». Et de dénoncer la politique de la Banque Mondiale qui, écrit-il encore : « *encourage et finance dans des dizaines de pays, une agriculture de type agro-industriel [...] Les pays « aidés » seront ceux qui auront montré leur capacité à développer de « bonnes pratiques » en supprimant les « barrières juridiques » qui freinent la transformation de la terre en « bien transférable », pour « faciliter la vente et la location de la terre à des fins commerciales ». Ce même projet vise à faciliter la vente aux enchères des terres du domaine public pour pouvoir procéder à l'expulsion des agriculteurs et éleveurs, sous couvert de modernisation... »*

Si par ailleurs les États ne sont plus de taille, hormis les grandes puissances, à lutter avec les multinationales, c'est aussi le résultat d'une défaillance de la volonté politique, car rien n'empêcherait ces États de s'unir, spécialement en Europe, pour combattre la corruption et les trafics. Le vrai problème est que chacun, à ces dérégulations, y trouve (ou croit y trouver) son avantage. Certes, les ONG œuvrant dans ces pays tentent de pallier les insuffisances étatiques par des soutiens directs auprès des populations et la réalisation de programmes pédagogiques, mais reste préoccupante la question démographique qui ne pourra être contenue que par la mise en place d'une éducation adéquate. Les efforts – très relatifs – d'assainissement de la haute finance, n'ont pas empêché la situation économique tendue de l'Europe, de son chômage récurrent, de ses inégalités accrues. Pareillement, ainsi que le souligne Dominique Vignon : « *La dette des pays du Sud pèse depuis 40 ans sur leur développement, et l'austérité qui leur est imposée bloque souvent la croissance des services publics nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels pour éviter la migration* ». Si l'on doit donc tenir compte de l'acceptabilité des populations développées à l'égard des phénomènes migratoires, encore faudrait-il que nos gouvernants usent de la bonne pédagogie et donnent des perspectives réalistes et volontaristes de développement à même de résoudre ces déséquilibres.

Nos sociétés ne pourront indéfiniment se renier elles-mêmes : il leur appartient de donner au monde son véritable sens, lequel ne peut se réduire à la seule dimension économique vue de surcroît sous l'angle du profit. D'une certaine manière, nous sommes nous-mêmes des exilés du cœur et de l'esprit, qui avons perdu nos repères. Certes, il faut du courage, notamment du courage politique ; mais quoi ? Serions-nous devenus si faibles, si exsangues, si pusillanimes ? **Chacun de nous, quelle que soit la place qu'il occupe et tout simplement parce qu'il est citoyen**, par sa parole et son action tant dans le milieu politique, associatif ou professionnel, tant dans l'éducation de ses enfants que par l'exemple personnel, **peut devenir un ferment de libération et de grandeur** ; sans doute est-ce encore plus vrai pour un chrétien fidèle à la Parole évangélique. Paraphrasant Saint Augustin, certainement pouvons-nous dire : « *Tu étais dedans, c'est moi qui étais dehors* ».